



Une activité ancrée dans les territoires



MDS D'EUROS de chiffre d'affaires



EMPLOIS





PRODUCTEUR européen



EXPORTATEUR mondial



Recherche & sélection

La sélection variétale a pour vocation de développer des variétés performantes, résilientes et durables. La recherche et l'innovation jouent un rôle déterminant dans ce processus d'amélioration des plantes, qui doit répondre aux préoccupations de l'agriculteur, de l'industrie alimentaire et des consommateurs.

SOUTENIR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les entreprises semencières investissent pour améliorer la résistance des plantes aux attaques des maladies, insectes, et aux aléas climatiques de plus en plus extrêmes. Les semenciers s'engagent à proposer des solutions à toutes les agricultures - conventionnel, raisonné, bio, paysan, maraîchage, jardinage amateurpar le biais de variétés adaptées aux différentes méthodes culturales et cahiers des charges, notamment biologique.

ENRICHIR LA BIODIVERSITÉ CULTIVÉE

La biodiversité est utilisée par les semenciers dans leurs programmes de sélection. C'est une ressource essentielle pour développer de nouvelles variétés. Les semenciers s'investissent donc quotidiennement dans la conservation, l'enrichissement et le partage de la biodiversité des espèces cultivées.

INFORMER SUR LES MÉTIERS

Conscientes des attentes sociétales en matière d'information sur l'innovation et les procédés utilisés, les entreprises semencières ouvrent le dialogue avec la société civile afin d'évoquer, avec pédagogie, les solutions qu'elles portent pour demain.



DU C.A. investi en R&D chaque année



69
ENTREPRISES
de sélection



CENTRES DE RECHERCHES en France



NOUVELLES VARIÉTÉS

inscrites au catalogue officiel français chaque année



7200

VARIÉTÉS répertoriées au catalogue franç

catalogue français dont 4 000 d'espèces agricoles dont 2 100 d'espèces



+1,4

et par an apporté par le progrès génétique

ic pi





Production

Parce qu'une semence de qualité est la base d'une agriculture performante, la production de semences se caractérise par un soin méticuleux apporté à chaque étape de la chaîne de production, du champ à l'usine. Premier producteur européen, la France se distingue par son savoir-faire et sa compétitivité dans le domaine.

UN SAVOIR-FAIRE UNIQUE

On produit des semences dans 9 départements français sur 10. Cette réalisation collective et technique s'appuie sur un environnement unique et l'expertise de 17800 agriculteurs-multiplicateurs impliqués dans la production de plus de 70 espèces.

UNE QUALITÉ SANITAIRE & UNE TRAÇABILITÉ GARANTIES

Produit vivant et fragile, la semence doit répondre à divers standards de qualité sanitaire et de performance agronomique avant toute commercialisation. Ces normes garantissent les caractéristiques et la qualité de la semence achetée, ainsi que la bonne santé des végétaux produits.

UNE PRODUCTION RESPONSABLE

Les entreprises semencières imaginent des alternatives agronomiques et techniques pour organiser une production respectueuse des Hommes, de l'environnement et des ressources naturelles. Durablement ancrées dans les territoires, elles investissent dans le tissu économique local et s'engagent dans des démarches RSE.



400 000

HECTARES de multiplication de semences

TIVI DE TONNES

DE SEMENCES
produites



240

PRODUCTION implantés dans

implantés dans 225 communes



2,2%

DU C.A. PAR AN

en moyenne consacré à des investissements dans les appareils de production



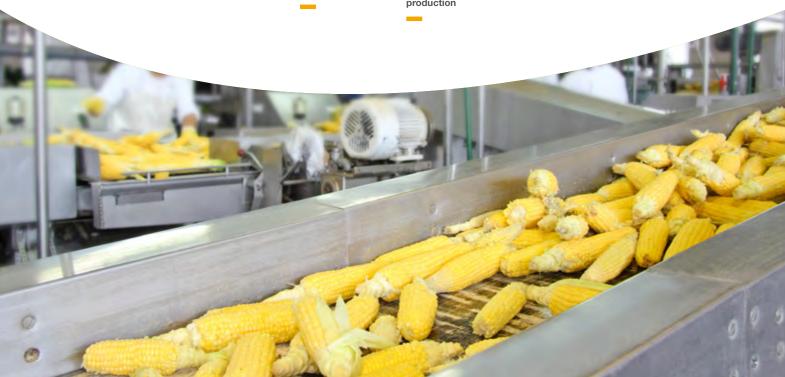
17800

AGRICULTEURS multiplicateurs



100%

DE LA PRODUCTION contractualisée





Mise en marché

Être à l'écoute des marchés, des tendances de consommation mais également conseiller les utilisateurs pour tirer le meilleur de chaque semence. Alors qu'en France, la valeur des productions végétales a été multipliée par 6.5 depuis 1970, le choix des semences et le progrès génétique qui y est associé sont stratégiques pour l'agriculteur et les industries de transformation. Premier exportateur mondial, la France prouve chaque année sa capacité à promouvoir son savoir-faire à l'international.

ÉCOUTER LES ATTENTES

Chaque région, chaque espèce, chaque exploitation se distingue par des contraintes agronomiques particulières. Le rôle du semencier est d'anticiper, comprendre et répondre aux différentes problématiques par la mise à disposition de variétés économiquement compétitives et écologiquement viables.

SOUTENIR L'INNOVATION AGRICOLE

La semence est un facteur de performance agricole grâce à l'impact du progrès génétique sur la productivité et la qualité des produits récoltés. Face à l'érosion des surfaces arables disponibles et aux aléas climatiques, les semences sont également un levier d'optimisation des ressources naturelles et permettent de produire plus à surface égale.

EXPORTER LA QUALITÉ FRANÇAISE

Leader mondial, le secteur semencier français se mobilise quotidiennement pour conserver son statut de **premier exportateur mondial.** Les investissements constants en R&D et dans les outils industriels, la compréhension des exigences des clients et la fiabilité de la production assurent à la France une notoriété et une image positive en tant que fournisseur de semences.



1er
EXPORTATEUR
MONDIAL
50% en Europe



52%
DES SEMENCES sont destinées à l'export



1100M
D'EUROS
D'EXCÉDENT
commercial en
2020/2021



DE HAUSSE D'EXPORTATIONS depuis 2015



6000

DISTRIBUTEURS sur le territoire



Notre organisation

FONCTIONNEMENT

Créée en 2009, l'Union Française des Semenciers (UFS) fédère et représente plus d'une centaine d'entreprises semencières couvrant 3 métiers complémentaires : l'amélioration des plantes, la production et la mise en marché de semences pour l'agriculture, les jardins et les paysages. Au sein des filières agricoles et agro-alimentaires, les semenciers participent à la construction d'une activité économique structurée, dynamique, responsable et pérenne. Qu'elles soient des PME familiales, des coopératives ou des filiales d'entreprises étrangères, les entreprises semencières contribuent au développement économique des régions et performent sur les marchés internationaux.

L'UFS est l'interlocuteur de référence sur l'ensemble des questions techniques, opérationnelles et réglementaires rencontrées par les entreprises. À l'échelon français,

l'UFS est membre de l'interprofession des semences et plants. Par ailleurs, elle participe aux réflexions menées au niveau européen par EUROSEEDS et à l'international par l'ISF.

La gouvernance de la fédération est assurée par un Conseil d'Administration composé de 18 représentants professionnels qui s'appuient sur deux pôles métiers et 6 sections, chargés de définir les stratégies d'actions. Les sections correspondent aux 6 groupes d'espèces représentées à l'UFS:

- Betteraves et chicorée
- Céréales et protéagineux
- Fourragères et gazons
- Maïs et sorgho
- Oléagineux
- Potagères et florales

MISSIONS

Grâce au concours des 800 représentants d'entreprises impliqués chaque année dans ses travaux, l'Union Française des Semenciers est en mesure de :

- 1. Promouvoir les métiers et le savoir-faire des entreprises semencières.
- 2. Représenter les entreprises adhérentes et faciliter les échanges avec les parties prenantes agricoles et politiques.
- 3. Contribuer à la mise en œuvre d'un environnement réglementaire, économique et sociétal permettant aux entreprises adhérentes d'entreprendre et d'innover.
- 4. Mettre à disposition des entreprises des services d'expertise afin de les accompagner dans leurs enjeux quotidiens.



